



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

PUBLICATION ET APPEL A CANDIDATURE Vacance d'emploi

INTITULE DU POSTE :

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE EN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Affectation/service : service petite enfance

Catégorie : C

Cadre d'emplois : Auxiliaire de puériculture

Temps de travail : Temps complet 35h

Lieu de travail : multi-accueil à Rue ; déplacements possibles sur le multi-accueil à Nouvion.

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture exigé

MISSIONS

L'auxiliaire de puériculture devra assurer une prise en charge globale des enfants accueillis et veiller à leur sécurité et à leur bien-être en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.

Elle veillera notamment à :

- Garantir la sécurité et le bien-être des enfants accueillis et identifier les besoins quotidiens de chacun d'entre eux ;
- Accompagner l'enfant et sa famille dans l'adaptation à la collectivité ;
- Assurer au quotidien les soins nécessaires aux enfants : changes, lavage de nez, aide au repas, prise de température, administration de médicaments, etc...
- Amener son expertise à l'équipe quant à l'aspect sanitaire (techniques de soins, nutrition et diversification des repas, santé de l'enfant, repérage des symptômes et troubles du comportement de l'enfant).
- Aider ou se substituer à l'agent de service (en cas d'absence) en cuisine pour élaborer les repas ainsi que sur les tâches d'entretien de la structure en respectant les normes d'hygiène ;
- Proposer à la fois des activités adaptées à l'âge et au développement des enfants en rapport avec le projet éducatif et pédagogique mais aussi leur permettre d'avoir des temps de jeux libres à certains moments de la journée ;
- Participer aux différentes réunions et y amener son expertise.
- Encadrer les stagiaires
- Orienter les familles vers d'autres professionnels si nécessaire.

COMPETENCES RELATIONNELLES

- Etre sociable, discret(e) et courtois(e)
- Respecter la hiérarchie.
- Savoir travailler en équipe.
- Respecter la discrétion professionnelle, le secret professionnel et le devoir de réserve.
- Avoir le sens du service public.
- Respecter strictement les horaires d'ouverture.
- Avoir une présentation adaptée.
- Savoir établir une relation adaptée à son poste de travail.
- Gérer les situations de stress.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Déplacements : Peu fréquents

- Travail seul ou en équipe.
- Horaires variables.
- Activité pouvant s'exercer en présence des usagers (espaces publics ...) ou en dehors des heures d'ouverture de l'établissement concerné.

Moyens nécessaires

Matériel de puériculture et de jeu adapté aux normes en vigueur, à l'âge des enfants accueillis et aux conditions d'utilisation.